

Ref : CA2022/34

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUILLET 2022**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA NOMINATION DU DIRECTEUR  
DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX (PUB)**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **13 juillet 2022** réuni sous la présidence de **Monsieur Lionel LARRÉ**,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Vu les statuts en vigueur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB), et notamment leur article 3,*

*Considérant les candidatures présentées en réponse à l'appel à candidatures lancé par l'établissement,*

➤ *Entendu l'exposé en séance de M. Suire, enseignant-chercheur, candidat aux fonctions de directeur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB),*

➤ *Après en avoir délibéré,*

**DÉCIDE:**

**Article 1:** Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne réserve un avis favorable à la nomination de M. Eric SUIRE, enseignant-chercheur, aux fonctions de directeur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB).

**Article 2:** La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 13/07/2022.*

Membres présents	<b>23</b>
Membres représentés	<b>10</b>
Abstention (s)	<b>0</b>
Votants	<b>33</b>
Blanc(s) ou nul(s)	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>33</b>
Pour	<b>33</b>
Contre	<b>0</b>



Le Président,

Lionel LARRÉ.

Publié le :

**31 AOUT 2022**

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

**20 JUL. 2022**

